

<https://www.snetap-fsu.fr/Delestage-en-janvier-les-etablissements-scolaires-ne-seront-pas-epargnes.html>



Délestage en janvier, les établissements scolaires ne seront pas épargnés !

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : dimanche 4 décembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH267/electricite_-9fe15.jpg]

Dans la continuité des échanges engagés à l'Éducation Nationale avec les représentant.es des personnels, le SNETAP-FSU a saisi le ministre de l'Agriculture pour la tenue rapide de rencontres afin de prendre en considération les spécificités de nos établissements, notamment la question des internats...

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Délestage : et l'enseignement agricole ?**

Cette réunion a eu lieu quelques heures après la publication par la presse des principaux éléments d'une circulaire qui précise aux préfets les modalités d'organisation du pays en cas de délestage.

En effet, le contexte international ainsi que l'état du parc nucléaire français (plusieurs centrales à l'arrêt) font peser de lourdes tensions sur les capacités de production électrique du pays et laissent présager de très probables coupures d'électricité à partir du mois de janvier.

Comme un air de déjà vu

La FSU a commencé par dénoncer la méthode. Comme aux plus grandes heures de la crise sanitaire, les informations ont fuité dans la presse sans qu'il n'y ait eu aucun échange avec les organisations syndicales. Comme un air de déjà vu, ou d'un mauvais épisode de retour vers le futur...

Pourtant, les syndicats de la FSU avaient alerté dès la fin du mois d'août sur les perspectives d'un hiver sous haute tension et la nécessité de travailler cette question en amont. Le ministère répond que Matignon a exigé un embargo total sur les travaux en cours ce qui n'a pas permis les échanges souhaités ces derniers jours, y compris par la rue de Grenelle. Il n'empêche que même sans travailler sur la circulaire ces derniers jours, les alertes syndicales de la rentrée auraient dû se traduire par un travail d'anticipation, dès le mois de septembre, autour de plusieurs hypothèses : quelles sont les conséquences concrètes dans l'Éducation d'un black out total ? De difficultés d'approvisionnement ? Le changement de méthode tant vantée par la nouvelle équipe ministérielle subit un premier accroc de taille.

On a aussi pointé la charge de travail des directeurs et directrices pour prévenir les familles, sans compter que cela va les placer encore en situation difficile vis à vis des familles.

Le principe

A l'exception des Drom et de la Corse, le territoire pourrait connaître des périodes de délestage, c'est-à-dire de coupure d'électricité.

Sur le périmètre moyen des zones de coupures, pas très précis mais

- 10% des clients ENIDIS à la fois par délestage avec une prise en compte des anciennes [régions](#). Mais pas de précision par exemple si un département complet pouvait être coupé.
- jamais 2 fois la même zone dans une même journée.
- Et normalement sur la période de délestage, jamais plus de 3 fois sur l'ensemble de la crise (nous les avons trouvé optimistes sur ce coup-là, vu qu'on ne peut pas savoir si la période sera rude en terme de température ou clémente).
- Normalement encore, certaines régions du sud aux températures clémente pourraient ne pas être (ou très peu touchées) ce qui reviendrait en fait à faire porter aux régions du nord un nombre plus important de délestages.

A J-3, EcoWatt alertera sur les zones en tension, et le gouvernement activera une communication de crise pour inciter à accentuer les gestes de sobriété et éviter le délestage. A J-1, à 15h, les régions concernées par les délestages seront connues. Puis à J-1, 17h, chacun-e pourra, en se connectant sur le site d'Enedis, savoir ce qu'il en

Délestage en janvier, les établissements scolaires ne seront pas épargnés !

est, pour le lendemain, de son domicile ou de son adresse professionnelle.

Les coupures d'électricité se feront par tranche de 2h (8h-10h par exemple) sur chaque demi-journées. Les deux créneaux les plus « à risque » sont 8h-10h et 18h-20h. Un établissement scolaire pourra donc être fermé le matin pour cause de délestage. Il ne rouvrira que dans l'heure de midi, voire en début d'après-midi. Le ministère assure qu'un établissement ne sera délesté deux fois dans la même journée et qu'ils ne subiront pas plus de trois délestages sur la période de crise (affirmation assez audacieuse quand on ne connaît pas la durée de la crise). Il ne devrait y avoir plus de 10 % des écoles et établissements délestés en même temps.

En population générale, dans les zones délestées, il devrait aussi y avoir des coupures de réseaux des téléphonie et d'internet et seul le 112 devrait fonctionner.

La FSU a dit sa surprise de ne pas voir l'Éducation considérée comme prioritaire dans l'approvisionnement en énergie. Le ministère assure avoir plaidé pour une exonération de l'Éducation nationale des délestages mais qu'il n'a pas été possible d'obtenir cette dérogation vu l'état de nos infrastructures électriques. Pour le ministère, il n'était ensuite pas question de laisser les établissements ouverts sans lumière ou chauffage au regard des risques que cela fait courir aux usagers et aux personnels (pas d'alarme incendie, obscurité etc). Les syndicats de la FSU ne demandent évidemment pas un fonctionnement dégradé mais que les établissements scolaires puissent fonctionner normalement, y compris en période de crise, ce qui implique que les établissements scolaires soient prioritaires dans l'approvisionnement en énergie.

Vu les conclusions gouvernementales, on peut déduire que la 7ème puissance mondiale n'est pas en mesure de faire fonctionner à la fois des services incontournables pour la vie du pays en même temps que l'Éducation nationale et ses milliers d'écoles, collèges et lycées. C'est révélateur de l'état de nos infrastructures qui conduit à des choix politiques synonymes de renoncement...

Les conséquences concrètes

La FSU a pointé un certain nombre de situations qui restent toujours sans réponse.

Transports scolaires

La FSU a pointé les grandes difficultés à passer de deux rotations (matin et soir) à une rotation le midi et une le soir. Le ministère confirme la difficulté, s'est rapproché des collectivités territoriales, qui se montrent très sceptiques sur la possibilité de faire ce changement. Dans ce cas, les élèves ne pourront venir au collège ou au lycée de toute la journée.

Internats

Il semble difficilement imaginable qu'à J-1, à 17h à l'annonce de la fermeture des établissements scolaires, les familles puissent faire plusieurs dizaines de km pour venir chercher leurs enfants. Le ministère annonce que les internats resteront ouverts en utilisant leur système de sécurité propre (incendie/éclairage) qui doit leur permettre de tenir une coupure de 5 heures. Les établissements concernés sont invités à faire dans les plus brefs délais un exercice incendie et se rapprocher des collectivités territoriales pour des travaux nécessaires le cas échéant.

En dépit de ces précisions, beaucoup de questions restent posées sur la capacité des internats à tenir une nuit et une partie de la matinée en mode « délestage ».

Droits des personnels

Les TER et RER seront concernés par les délestages et les personnels, en fonction de leur zone d'habitation (zones délestées) pourraient avoir des difficultés à rejoindre leur établissement en zone non délestée. Pour tout ce qui relève des droits des personnels, le ministère invite à se rapprocher de la Fonction publique... pour la FSU, les personnels ne devront faire l'objet d'injonctions et de pressions particulièrement malvenues en cette période de crise.

Cantines

Elles ouvriront (dans la mesure du possible), vraisemblablement avec des repas froids.

Ré-activation des appareils

Que ce soit les réseaux, les appareils numériques comme les machines sur les plateaux techniques en LP (grosse machine ou chambre froide pour les resto d'application...) : ils vont regarder avec les collectivités territoriales pour s'assurer que tout peut repartir et fonctionner dans les 2 heures qui suivent les opérations de délestage.

Stages élèves

Certains élèves seront en stage pendant les opérations de délestage : pour des raisons de responsabilité, devront-ils rester chez eux comme les élèves ou soumis aux règles des salariés de l'entreprise d'accueil ? On ne sait pas à ce jour ce que décideront certaines entreprises malgré l'absence de système de sécurité comme dispositif incendie etc.. Certaines pourraient dire à leurs salariés de venir pour des opérations qui ne nécessiteraient pas d'électricité (rangement, nettoyage...). Pas de réponse précise à ce stade. Seule remarque : ils ne peuvent nous donner la liste des entreprises qui resteraient prioritaires en cas de délestage au prétexte de sécurité défense (des entreprises aux données sensibles). Ils regardent la question pour l'insérer dans les fiches pratiques.

Équipements sportifs seront fermés au même titre que les autres lorsque zone de délestage

Question en suspens et si le gymnase ne se situe pas sur la zone de délestage dans laquelle est l'établissement ? Autre question, actuellement de nombreux gymnases ne sont pas chauffés et certains sont fermés ou ont prévu de l'être : aucune réponse n'a été apportée à nos courriers.

Continuité pédagogique

La FSU a rappelé qu'il n'était pas question de revivre les épisodes Covid où les personnels étaient sommés d'assurer la continuité pédagogique sur la base de visio et autres dispositifs imposés. Le risque semble, de fait, écarté, puisqu'il n'y aura plus d'électricité et de réseau internet...

Informations des familles

Les familles et les élèves seront informés de la fermeture de l'école ou de l'établissement la veille, à 17h, par les canaux d'information de l'établissement (ENT notamment) et ceux de l'école : le directeur / la directrice ? Nous avons en tous cas pointé la charge de travail des directeurs et directrices pour prévenir les familles, sans compter que cela va les placer encore en situation difficile vis à vis des familles ... En outre, les effets de la fracture numérique étant bien réels, il pourrait y avoir des trous dans la raquette et donc des élèves se présentant dans les écoles et établissements scolaires le lendemain. Le ministère assure qu'en cas de délestage, le ministère travaille à une intense campagne d'information et de communication pour toucher tous les publics.

Accueil des enfants des salariés non concernés par le délestage

La liste des professions concernées et des écoles qui pourraient accueillir les enfants est en cours.

Dans les prochaines semaines, les établissements vont devoir se préparer à ces possibles épisodes de crise : nouvel exercice incendie, vérification du matériel disponible (sifflet, torches etc), gestion du stock de papier (il faudra avoir une version papier du listing des coordonnées des élèves et des familles pour anticiper toute tension sur les réseaux qui rendraient impossible la connexion aux bases de données existantes). Une déclinaison éducation de la circulaire gouvernementale est en préparation pour la semaine prochaine et des fiches pratiques pour les établissements (que faire à J-1 etc) seront rapidement diffusées.

La FSU a demandé qu'une nouvelle réunion soit organisée début janvier pour faire un nouveau point de situation, alors que la première quinzaine de janvier semble la plus critique.

Infos internes

Le MEN dit avoir noté et entendu toutes nos réactions dans la presse et se défausse beaucoup sur Matignon qui aurait imposé un embargo sur les discussions de ces dernières semaines (vraiment, ils voulaient échanger avec nous, mais ils n'ont pas pu à cause de Matignon), qui aurait voulu garder les écoles ouvertes à tout prix au mépris de la sécurité des personnels et des élèves (c'est le MEN qui aurait emporté le morceau en faisant valoir les impératifs de sécurité ce qui explique les fermetures). Nous avons surtout eu la confirmation que si les établissements ferment, c'est parce que vu l'état de nos infrastructures en matière d'approvisionnement en énergie en situation de tension, il n'est pas possible, matériellement de garder les écoles ouvertes.

Quelques informations complémentaires :

- le ministère se veut très rassurant : il n'y aura pas de problème d'ici la fin de l'année civile, c'est le mois de janvier qui sera crucial mais si on fait tous des efforts de sobriété on n'en arrivera sans doute pas à la fermeture (d'où les annonces à J-3 du délestage pour inciter tout le monde à faire des efforts). Par ailleurs, le ministère assure que ce ne sont "que" quelques demi-journées ici ou là, qu'il arrive déjà qu'il y ait des journées perturbées pour cause de neige et autres et qu'on s'en sort très bien. Bref, ne paniquons pas.
- il reste encore beaucoup de questions sans réponse ou des choses surprenantes comme cette question de l'autonomie de 5 heures des internats... ? !